

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 11

Rubrik: Election des députés au Grand Conseil : Genève, 4 et 5 novembre 1961 : programme des partis officiels

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

ORGANE OFFICIEL DES INFORMATIONS DE L'ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

14 octobre 1961 - N° 11

49^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

Administration :
Mlle H. Zwahlen
8, rue Pradier, Genève
Tél. (022) 32 47 57

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,—
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. 1.11791

Numéro spécial

Appel aux électrices

Pour la première fois, depuis qu'elle ont obtenu leurs droits civiques, les citoyennes du canton de Genève sont appelées à élire leurs représentants et représentantes au Grand Conseil : celui-ci, corps législatif de notre canton est chargé de faire les lois, de prendre les décisions de principe. C'est lui, par exemple, qui votera le budget dont dépendront nos finances, c'est lui qui orientera notre politique sociale, etc. On voit que cette élection est très importante, nous sommes responsables des quatre ans d'avenir qui s'ouvrent devant nous. Nous ne saurions nous dérober.

Pas d'abstentions ! Allez aux urnes !

« Femmes suisses »

Election des députés au Grand Conseil

Genève, 4 et 5 novembre 1961

Programme des partis officiels

Parti indépendant chrétien-social

L'action du Parti chrétien-social ne vaut que par la doctrine qui l'anime : non pas appâter l'électeur au profit d'un scrutin de parti, mais bien, compte tenu d'un bilan de législation, regarder devant soi ce qu'il reste à faire pour que la grande famille des hommes trouve dans le bien-être des « cités charnelles », une plus facile accession à ses destinées éternelles. C'est ainsi que le Parti chrétien-social bâtit la maison des hommes en l'élevant vers ses fins les plus nobles. Le programme d'un tel parti ne peut se réaliser que par des hommes et des femmes qui, de bonne volonté, travaillent au bien commun et à la santé d'un peuple dans toutes ses manifestations.

La famille, base de la société, doit inspirer un programme dans son ensemble : amélioration constante des allocations familiales (dues à l'initiative de notre parti) et de la formation professionnelle ; la mère qui reste au foyer exerce une fonction digne du plus grand respect, demain, il faudra promouvoir l'allocation de la mère au foyer. Nous lutterons pour la généralisation de l'assurance maladie, pour un certain contrôle des prix des produits pharmaceutiques (trop lourds pour les budgets familiaux) et de ceux des caisses-maladies.

L'enseignement et l'instruction vont de pair avec l'équilibre familial. Notre enseignement primaire doit s'adapter dans certains secteurs. L'enseignement secondaire doit permettre

une orientation, au départ des élèves, vers les branches pour lesquelles ils sont les plus doués. Le système des bourses doit être développé et les jeunes filles, quelles que soient leurs études doivent toutes bénéficier d'un enseignement ménager solide. La démocratie.

(Suite au verso)

Parti libéral

Fidèle à une tradition chrétienne et humaniste qui est sa raison d'être, le Parti libéral reste le champion par excellence de la **sauvegarde des droits individuels**. Il ne cessera de réaffirmer que la fin première de toute organisation politique de la collectivité est l'instauration des conditions les plus favorables au

développement et au bien-être de chacun des êtres humains qui la composent.

Profondément national et attaché à la liberté, le Parti libéral reste, cela va de soi, l'ennemi irréductible du communisme et de sa sanglante exploitation de l'homme dans le monde.

Notre parti croit — aujourd'hui plus que jamais — à la valeur du **libéralisme économique**, source de prospérité générale. Toutefois, il manifeste sa volonté de porter remède aux excès auxquels un égoïsme débridé peut conduire, surtout en période de haute conjoncture.

C'est pourquoi le Parti libéral peut et veut s'affirmer populaire. Conscient d'une socialisation constamment menaçante, il s'adresse tout particulièrement à ceux dont parfois l'existence même est ainsi remise en cause : agriculteurs, artisans, employés, petits commerçants, intellectuels, artistes, cadres, petits propriétaires, etc.

Le Parti libéral salue l'**expansion de Genève** comme une manifestation de vitalité, mais il ne manque pas de s'inquiéter du caractère torrentiel que cette expansion paraît prendre. C'est pourquoi il préconise un contrôle plus rigoureux de l'établissement d'affaires étrangères nouvelles, surtout lorsque des affaires entraînent des besoins nouveaux en terrains, main-d'œuvre et logements.

(Suite au verso)

Parti radical

Lorsque le Parti radical a constitué la commission chargée d'élaborer son programme électoral, il a fait une large place aux représentantes féminines. On aurait pu craindre que, nouvellement introduites dans la vie publique, les femmes soient quelque peu hésitantes, qu'elles ne sachent trop comment affronter les multiples problèmes que se présentent à ceux qui s'intéressent de près à la vie publique. Il n'en fut rien ; les représentantes des femmes radicales montrèrent dès le début de leur collaboration à cette commission, une connaissance profonde des questions qui se posent dans un canton comme Genève et un esprit très ouvert à l'étude des multiples problèmes.

On peut bien penser que c'est dans les domaines sociaux, familiaux et culturels que

les interventions féminines ont été les plus nombreuses et les plus retenues.

Il est bien évident que les femmes ont abordé les problèmes qui se posent avec une optique souvent différente de celle des hommes, et que leurs points de vue ont permis un travail fructueux pour l'élaboration de ce programme.

Si les femmes suggèrent avec succès l'introduction de plusieurs sujets nouveaux dans le programme radical, elle participèrent à l'élaboration de tout ce programme et de nombreux points furent complétés à la suite de leurs propositions. Les voici :

Le Parti radical groupe des citoyens et des citoyennes de toutes conditions sociales et

(Suite au verso)

Parti socialiste

Le programme du parti est fort étendu et ne saurait être exposé dans un bref article, seuls quelques points très importants seront examinés ici.

Logement

Genève est la ville de Suisse où la crise du logement est la plus aiguë. L'allègement du contrôle des prix est une erreur sociale pour les socialistes. La démolition d'immeubles encore en bon état en est une autre contre laquelle le Parti socialiste luttera. Il réclamera encore une modification du barème des salaires exigés des locataires de H. L. M. : un salarié qui voit son salaire modifié de quelques centaines de francs doit déménager dans un appartement à loyer libre bien qu'il ne gagne pas assez pour cela.

La construction de maisons pour vieillards, retraités et femmes seules est d'une nécessité urgente. Comment une veuve, qui, du jour au lendemain est privée du salaire de son époux, peut-elle continuer à payer le même loyer ? Ou trouvera-t-elle un logement dont la location n'excèdera pas ses moyens ?

Le problème du logement est insoluble s'il continue à être dominé par le profit capitaliste. C'est pourquoi le Parti socialiste luttera avec la dernière énergie contre la spéculation.

Urbanisme

L'avenir de la ville, son expansion et les problèmes qui s'y rattachent font l'objet de revendications socialistes. Ce parti s'oppose au recouvrement du Rhône et préconise la construction d'un tunnel sous la rade qui doit garder son visage actuel. Le manque de plan directeur dans l'urbanisme est dénoncé ainsi que le scandale de la destruction des ordures et de la pollution des eaux qui attendent une solution depuis nombre d'années.

Enseignement

La démocratisation toujours plus poussée exige la décentralisation des écoles secondaires. Le recrutement des enseignants doit se faire sur d'autres bases, l'engagement des instituteurs doit se faire en vertu des capacités.

(Suite au verso)

Parti du travail

Le Parti du travail veut assurer à tous les travailleurs ouvriers, paysans, employés, techniciens, le fruit de leur travail. Il agit, dès sa création pour la justice sociale et pour le socialisme. Tandis que nos gouvernements gaspillent par milliards les ressources nationales pour assurer un surarmement inutile et nuisible, tandis que les monopoles, les trusts et les cartels mettent le pays en coupe réglée, le Parti du travail veut préparer la jeunesse d'aujourd'hui et de demain aux confrontations inéluctables et faire en sorte qu'elle ait un avenir plus heureux par la rénovation de la démocratie économique et politique. L'octroi du suffrage féminin a toujours été considéré comme un élément essentiel de cette rénovation et nous ne croyons pas forcer la vérité en affirmant avoir beaucoup contribué à l'heureuse issue de cette question en Suisse romande et à Genève.

Ce que nous voulons

Aérer la cité par un **urbanisme rationnel**, des regroupements obligatoires de parcelles, la création de zones de verdure, une réforme

hardie de toutes les grandes voies de circulation.

Assurer un **toit à chaque famille** en jugeant une spéculation foncière éhontée, en achetant des terrains pour construire massivement et rapidement des H. L. M. subventionnés et garantis par l'Etat, en assurant à la collectivité des droits de préemption et d'expropriation plus étendus.

Ouvrir l'**instruction** à tous : à tous les enfants doués et capables, un seul critère devant exister, la valeur. Faciliter le recrutement du corps enseignant primaire, secondaire, en lui assurant de meilleurs traitements et un présalaire plus élevé au début de la carrière.

Assurer la **justice fiscale** par la démocratisation de l'impôt, la suppression des privilèges fiscaux, notamment pour les sociétés étrangères, la mise à contribution des grosses

(Suite au verso)

Voir système de la proportionnelle, en p. 2 vaudoise.

Programme des partis

(Suite de la page 1)

Parti indépendant chrétien-social

sation des études, dans son sens le plus large doit être un objectif majeur, jusqu'à l'enseignement universitaire et la formation professionnelle, pour la formation des élites et des cadres qui, demain, feront le pays.

Les loisirs sont devenus à leur tour un problème social : la diminution des horaires de travail, l'augmentation de la durée des vacances, le développement extraordinaire de la motorisation, impliquent à cet égard, une responsabilité de l'Etat. Il faut créer des centres de loisirs et de sports, sous la responsabilité de spécialistes, multiplier les séances gratuites de cinéma éducatif, etc., mais en même temps...

Protéger l'enfance et la jeunesse contre elle-même et les vicissitudes de notre temps. Lutter contre la dégénérescence des mœurs, combattre tous les facteurs de dissociation de la famille. Les moyens détaillés dans notre programme visent au premier chef à la...

Présence de la femme dans toutes les commissions officielles qui s'occupent de l'enfance, de la jeunesse, de l'instruction, de l'éducation et du logement. Cette présence, à l'égard de l'homme, se révèle indispensable.

Le programme de base ainsi établi, c'est du cœur des nouveaux élus que doivent partir les initiatives légales pour les vieillards et les invalides.

La fiscalité genevoise doit trouver certaines améliorations que l'équité exige et que la conjoncture favorable autorise. Dans le domaine de la justice, et en dépit de la valeur et du travail de nos magistrats, la procédure est trop lente et onéreuse. Sa réforme, actuellement à l'étude, doit être accélérée.

D'autres réformes sont proposées par le parti : concernant la police, l'administration, l'urbanisme. A eux seuls, les problèmes de spéculation et de logement mériteraient la plus large place dans ce court exposé. Nous lutterons aussi pour la défense de l'agriculture, la sauvegarde de l'aire agricole et la formation des jeunes agriculteurs.

En conclusion, tous ces buts, à peine esquissés ne peuvent, bien entendu, être réalisés par le seul Parti chrétien-social.

Nous appelons, dès lors, tous les partis de bonne volonté à se mettre avec nous à la tâche de manière à faire prévaloir les valeurs chrétiennes avec tous les hommes et les femmes, quelles que soient leurs professions, leur situation sociale et leur religion.

Parti libéral

Enfin et par dessus tout, le Parti libéral entend veiller au maintien de l'esprit qui a fait de Genève ce qu'elle est et lui a donné le visage que nous aimons : lieu de rencontre où maint conflit a trouvé sa solution, ville du refuge et de l'accueil, berceau de la Croix-Rouge et siège européen des Nations Unies, siège de nombreuses autres organisations mondiales. Genève ne doit pas, sous la pression d'un matérialisme avilissant, devenir le point de ralliement de l'affairisme international.

Pendant la dernière législature, les députés libéraux ont, de façon générale, soutenu la politique et les projets du Conseil d'Etat, notamment en matière d'aide à la construction de logements et de grands travaux. Le Parti libéral ne cessera de rappeler que seule la construction accrue de logements à loyers raisonnables permettra de résorber la crise.

En revanche ses mandataires se sont vus contraints de combattre le point de vue du gouvernement dans plusieurs cas : augmentation inutile des charges fiscales, certaines dispositions de la loi sur les élections et votations, crédit pour le projet officiel de raccordement des autoroutes à Genève, loi sur l'expropriation, loi sur le déclassement des terrains agricoles en vue de l'établissement du Centre américain de Meyrin.

Il demande également que soit mis à l'étude l'octroi de bourses, dès la fin de la scolarité primaire. Bourses délivrées aux élèves méritants, comme une récompense et non comme une assistance.

Cette formule permettrait de recruter, dès le cycle secondaire les membres futurs du corps enseignant et les gradués universitaires qui formeront les cadres indispensables.

Il tient expressément à ce que le nombre des agents de police soit augmenté, que leur formation sociale soit très poussée, afin de leur permettre de remplir un rôle de plus en plus important et indispensable auprès des femmes et des enfants (arrestations, interrogatoires). Il est entendu que les agents accéderaient à tous les grades du corps de police.

Chrétien dans son essence et ses attaches, le Parti libéral s'oppose toutefois au confessionnalisme dans la vie publique et se veut

ouvert à tous. En bref, il se veut dynamique, tourné vers un avenir de liberté, désireux de contribuer loyalement à l'adaptation de Genève aux temps nouveaux, sans oublier les traditions de civisme et de patriotisme qui ont fait la force de notre cité et qui lui ont été légués par ses prédécesseurs.

C'est donc aujourd'hui, plus que jamais, faire preuve de patriotisme et de clairvoyance que d'aider et soutenir le Parti libéral.

Parti radical

de toutes confessions. Il est adversaire résolu de n'importe quelle conception totalitaire de l'Etat.

Il affirme que les citoyens ont droit à leur place dans la vie publique.

Il n'admet de restrictions à la liberté que si elles sont justifiées par des raisons d'équité, de justice et pour lutter contre les abus.

Politique financière

Le Parti radical s'emploiera, entre autre, au cours de la nouvelle législature, à l'amélioration des dispositions fiscales de caractère social, notamment à la révision des dispositions de droit fiscal relative à l'imposition de la femme mariée.

Politique sociale

Développement de l'emploi à mi-temps dans les services officiels et dans l'économie privée.

Création de postes d'assistantes sociales dans les nouveaux quartiers. Création d'un office social chargé de récupérer les dettes alimentaires. Assimilation des invalides mentaux aux invalides physiques (prestations, réadaptation, etc.).

Intervention sur le plan fédéral pour la ratification par la Suisse de la Convention internationale pour le recouvrement des dettes alimentaires.

Instruction publique

Enseignement primaire : harmonisation des programmes primaire et secondaire.

Enseignement secondaire : possibilité d'accélération des études. Extension des cours d'économie domestique à toutes les écoles de jeunes filles.

Développement de l'éducation civique dans toutes les écoles.

Gratuité des études.

Politique de la jeunesse

Promotion d'une véritable politique de la jeunesse, création de centres de quartiers, de colonies de vacances, de clubs de cinéma, de théâtre, de cercles de loisirs. Formation d'animateurs responsables des centres pour la jeunesse.

Commerce et artisanat

Encouragement et amélioration de la formation professionnelle, en particulier pour les métiers spécifiquement féminins.

Enfin, le Parti radical soutient la participation des femmes à toutes les commissions extraparlémentaires.

Par ces différentes remarques, on voit que les femmes radicales ont été conscientes du rôle nouveau qui leur est échu et qu'elles ont largement participé à l'élaboration de ce programme.

Parti socialiste

tés pédagogiques et non selon un critère souvent injuste.

Il faut rétablir les classes enfantines dès l'âge de 4 ans et obtenir la gratuité de l'enseignement secondaire et même universitaire. Il faut aussi des places de jeux à côté de chaque immeuble qui sera construit.

Finances

L'uniformisation des centimes additionnels communaux est une revendication socialiste ainsi que la révision des taux fiscaux, en tenant compte de la dévaluation de l'argent. Une réduction des impôts en faveur des petits salariés est réclamée. Le salarié est, en effet, le seul qui ne peut tricher sur sa déclaration d'impôt puisqu'il doit fournir une déclaration de son employeur : le Parti socialiste sollicite une réduction de mille francs sur le revenu taxable des citoyens de cette catégorie. Il faut aussi pouvoir déduire du revenu imposable, les primes de retraite et supprimer les impôts sur les rentes A. V. S. et les retraites.

Justice et main-d'œuvre

Le Parti socialiste demande une amélioration de l'aide judiciaire pour ceux qui ne peuvent supporter les frais d'un procès, notamment lorsqu'il s'agit d'une femme en instance de divorce qui, en vertu du gain de son mari, ne peut bénéficier de l'assistance judiciaire. Le Parti réclame la construction de garages souterrains, une organisation plus judicieuse du parcage des voitures, une meilleure organisation du contrôle de la main-d'œuvre étrangère, celle-ci étant nécessaire ne doit pas être exploitée et mal logée.

LISTE DES CANDIDATES

Parti indépendant chrétien-social

MARCELLE BARMAN, vendeuse.
JULIETTE BAUD, sans profession.
MARY BERRAZ, fondée de pouvoir.
HELENE BORRET, artiste-peintre.
HELENE PILETTA, sans profession.
LILY RIONDET, sans profession.

Parti libéral

GISELE ALBRECHT, commissaire cantonale des loutaveaux éclairiers, activité auprès de la jeunesse.

ALLETTE AUBERT, assistante sociale chargée des Services de l'enfance de l'Hospice général.

ANDRÉE BERNEY, sans profession.

ALIX CHOISY, active dans les groupements féminins et suffragistes, présidente actuelle de l'Union des femmes.

ANNETTE MATILE, avocate, s'intéresse aux activités sociales et notamment à Aide et conseils aux futures mères.

MARCELLE PRINCE, sans profession, fort active, depuis plusieurs décades dans les groupements féminins et suffragistes.

DENISE SCHMID-KREIS, directrice des émissions parlées, à Radio-Genève, elle y organise des émissions féminines remarquables, elle est présidente de la Commission de radio et télévision du Conseil international des femmes.

RENEE THELIN s'occupe d'activités sociales et notamment de la layette éducative qui dépend d'Aide et conseils aux futures mères.

Parti radical

LISE GIRARDIN-BAUD, licenciée en lettres et professeur de français moderne à l'Ecole pratique de langue française, mère de famille.

Mme Girardin a été nommée dans le courant de cette année juge assesseur suppléant à la Chambre d'accusation du Tribunal de Police.

Elle est membre de l'Association des femmes universitaires.

CHARLOTTE DYSL-NUSSBAUMER, d'origine jurassienne, licenciée en lettres et maîtresse secondaire. Epouse de M. Emile Dysl, pharmacien, elle assiste ce dernier dans sa profession, depuis des années ; elle est mère de famille.

JEANNE VAUTIER, Genevoise, a suivi l'Ecole ménagère et fait ensuite des études commerciales et un apprentissage horloger. Elle est actuellement directrice d'usine. C'est la petite fille d'Adolphe Vautier, qui fut conseiller d'Etat radical.

Mlle Vautier appartient à plusieurs clubs sportifs.

JEANNE BERNER-LAUGIER a fait des études commerciales. Secrétaire particulière dans une grande étude d'avocats de Genève, elle a acquis de solides connaissances juridiques.

Mère de famille, elle a toujours porté un très grand intérêt aux problèmes de l'enfance et de l'éducation, elle est membre de la Conférence de l'instruction publique depuis 1955 ; elle a été parmi les membres fondateurs de l'Union-Famille-Ecole.

Féministe convaincue, elle a fondé, en 1956, le Groupe féminin radical, association de formation civique, qui a connu un large développement, elle collabore au journal « Le Genevois » où elle a créé la « Page de la femme ».

YVONNE WIDMER-GENIER, d'origine vaudoise, Genevoise par son mariage avec le peintre Louis Widmer, est mère de famille. Elle a suivi les écoles supérieures dans le Canton de Vaud. Elle est coiffeuse de son état.

Membre fondateur du Groupe féminin radical, elle préside avec dynamisme et bonne grâce, l'une de ses plus importantes sections.

AIDA METRALLET-LEONARDI, mère de famille, est originaire de Genève. Elle a fait des études secondaires et commerciales et a été secrétaire dans différentes maisons de Genève et à la Société des Nations.

Epouse de M. Marcel Métalret, garagiste, elle seconde son mari dans ses affaires. C'est également

ment un des membres fondateurs du Groupe féminin radical, auquel elle a apporté beaucoup de dévouement.

ELSBETH STUSSI est une authentique Glaronnaise. Elle a fait les sciences commerciales à l'Université de Genève et s'est fixée dans notre canton, elle est secrétaire de direction dans une importante industrie genevoise.

Très ouverte aux problèmes politiques, elle fait partie du Groupe féminin radical depuis 1957 et préside actuellement la section de Chêne. Mlle Stüssi est membre du Glarnerverein, et des Jeunesses radicales suisses-allemandes.

Parti socialiste

DENISE BAUMGARTNER-BERNER, mère de famille, exerce à mi-temps sa profession de comptable. Déléguée syndicale. Cheffaine du mouvement cadet des Unions chrétiennes féminines. Econome adjointe des Colonies de vacances du Centre social protestant. Responsable d'un groupe de mères paroissiales.

MADELEINE BOCQUET-AMMAN, couturière et maîtresse de couture dans une école privée. Ancienne secrétaire du Syndicat des ouvriers coiffeurs. Mère de famille. Responsable du Groupe de mères et du Groupe de couture de la paroisse protestante de la Roseraie.

LEA BOREL-HAUENSTEIN, institutrice retraitée (40 ans d'enseignement). Mère de famille, épouse de Georges Borel, conseiller national.

MINA EDELSTEIN, mère de famille. Etudes sociales. S'occupe de couratelles confiées par la Chambre des tulleles.

AMELIA CHRISTINAT, née à Lugano, a fait son apprentissage de couturière. Depuis 15 ans à Genève, où elle est entrée au service des postes à la suite d'un concours. Membre du syndicat des postiers. Mariée, a quitté son emploi à la naissance de son enfant. Membre de l'Association pour le suffrage féminin.

PEARL GROBET-SECRETAN, licenciée en lettres, a enseigné pendant dix ans. Mère de famille. Pendant la guerre, travail bénévole au service de la Croix-Rouge américaine. Membre fondateur et actif du Forum international et du groupement Famille-Ecole. Membre de l'Association pour le suffrage féminin. Membre du Comité directeur de l'Alliance internationale des femmes qu'elle représente auprès des Nations Unies à Genève.

EMMA KAMMACHER, avocate au Barreau de Genève. A milité activement dans le Mouvement suffragiste fédéral et cantonal.

CÉCILE-SILKA MUELLER, juge de paix suppléante depuis 1860. A travaillé autrefois dans des maisons de commerce et d'édition ainsi que dans des centres médicaux sociaux. Membre actif de la Société suisse des employés de commerce. Membre de l'Association pour le suffrage féminin. Tient la chronique théâtrale et musicale du « Peuple » pour Genève.

YVETTE ROSSETT, aînée d'une famille très modeste, privée de sa mère, a fait son apprentissage de couturière tout en dirigeant le ménage. A milité activement dans le syndicat FVCE. Mère de famille.

SALVADORA SCHMID-AGUILAR, d'origine espagnole, réfugiée encore enfant à Genève, pendant la guerre civile, est restée en Suisse où elle a fait un apprentissage de relieuse et s'est mariée. Travaille actuellement comme ouvrière horlogère.

DIAMILA SENI, actuellement sans profession. Veut, a dû travailler pour élever ses enfants.

Parti du travail

ANNY BLAUENSTEIN, ménagère.

HENRIETTE CLAUDET, employée.

YVONNE ELLES, ménagère.

LUCETTE LEUBA, ouvrière d'usine.

THERÈSE ODERMATT, employée.

LOUISA VUILLE, horlogère, ancienne présidente du syndicat des horlogers F.O.M.H. (Genève).

JACQUELINE WILLENER, employée.

JACQUELINE ZURBRUGG, secrétaire.

N. B. — Mmes Claude, Vuille et Zurbrugg sont présentées parmi les têtes de liste.

Programme social

Le concordat intercantonal d'aide aux Confédérés doit entrer en vigueur en faveur des citoyens qui ont séjourné ou vécu longtemps à Genève et ont contribué à sa prospérité.

Le Parti socialiste souhaite voir augmenter le nombre des assistantes sociales, des crèches, des places de jeux, des garderies d'enfants, voir augmenter les rentes complémentaires dites transitoires, accordées aux bénéficiaires de l'A. V. S.

Une nouvelle revendication sociale est l'incorporation des déficients mentaux aux invalides ainsi qu'une réadaptation accrue des invalides physiques et mentaux en attendant l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maternité ; les socialistes demandent que les jeunes soient assurés jusqu'à leur vingtième année et non pas jusqu'à 18 ans.

Parti du travail

fortunes et des revenus élevés. Par contre, supprimer l'injuste taxe personnelle identique pour tous les contribuables, en finir avec le système inique de la taxation unique des contribuables mariés, véritable pénalisation fiscale du mariage.

Assurer aux jeunes un avenir plus heureux en favorisant leur accès à la culture, à la pra-

tique des sports par le développement intensif de l'équipement sportif, l'octroi d'une quatrième semaine de vacances pour les jeunes de moins de 20 ans.

Assurer la sécurité sociale, d'abord à nos vieux qui, au soir de la vie, doivent être exempts de soucis ; augmenter en conséquence l'aide cantonale complémentaire pour les vieillards et les invalides. Faire en sorte que le Confédéré soit soutenu et aidé à son lieu de domicile et non par son canton d'origine. Améliorer l'aide aux caisses maladie. Octroyer aux travailleurs âgés une quatrième semaine de vacances. Et surtout défendre à l'Assemblée le droit des cantons de légiférer en matière sociale.

Pour ceux qui créent toute richesse : obtenir la fixation d'un salaire minimum d'embauche pour toutes les professions et sans distinction de sexe ; s'acheminer au salaire égal pour un travail égal ; généraliser la semaine de 44 heures, pour marcher à la semaine de 40 ; réglementer l'afflux de la main-d'œuvre étrangère par le contrôle des organisations professionnelles de salariés, garantir la sécurité de l'emploi, assurer le libre passage entre les caisses de prévoyance, enfin, étendre les compétences des commissions ouvrières syndicales.

Tout cela est possible, à condition de le vouloir.